

Accord de coopération sur le tourisme entre la France et la Grèce

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Mercredi, 20 Février 2013 00:00 -

Sylvia Pinel, ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme, et Olga Kefaloyanni, ministre grecque du tourisme, ont signé le 19 février en présence de François Hollande, Président de la République et d'Antonis Samaras, Premier ministre grec, un accord de coopération sur le tourisme entre la France et la Grèce.

Le tourisme permet le développement économique d'un pays et la préservation de son attrait fondé sur son histoire, ses paysages, sa culture.

François Hollande, Président de la République française, Antonis Samaras, Premier ministre grec, Sylvia Pinel et Olga Kefaloyanni, ministre grecque du tourisme

La France et la Grèce recèlent chacun un potentiel d'attractivités touristiques complémentaires et considérables, notamment dans le tourisme culturel ou gastronomique qui sera renforcé.

La signature de cet accord traduit la volonté de la France de s'engager auprès de la Grèce pour l'accompagner dans sa volonté de réforme du secteur touristique. Alors que cette industrie représente plus de 16% du PIB de la Grèce et emploie 18% de sa population, les autorités souhaitent renforcer leur partenariat avec la France afin de bénéficier de son expertise, de ses compétences et de son savoir-faire.

Cet accord s'attachera également à fonder une identité touristique européenne, tout en permettant à chacun de garder ses spécificités.

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Accord de coopération sur le tourisme entre la France et la Grèce](#)